



MANIFESTE DATA PRIVACY

NOS ENGAGEMENTS POUR LA
PROTECTION DE VOS DONNÉES

EN 7 PRINCIPES

QUE FAIT OPENDATASOFT POUR PROTÉGER VOS DONNÉES ?



OpenDataSoft est un acteur mondial de référence sur le marché du partage de données. De nombreuses collectivités et entreprises utilisent déjà nos solutions pour simplifier la gestion, la publication et la diffusion de leurs données en interne, en open data ou auprès d'acteurs spécifiques de leur écosystème. OpenDataSoft permet à ces organisations de se concentrer sur l'essentiel : impulser la création de nouveaux services et générer de nouvelles opportunités commerciales en mettant leurs données à profit.

Le monde du partage de données (« data sharing ») est nécessairement un monde interconnecté où les acteurs tant publics que privés renseignent, directement ou indirectement, des informations pouvant contenir des données à caractère personnel. OpenDataSoft entend donner la priorité à la protection de la vie privée en toutes circonstances. Pour ce faire, nous impliquons l'ensemble des parties prenantes dans la mise en conformité des différents traitements et apportons une assistance experte à chacun de nos clients.

Le présent Manifeste a pour objet de présenter les principales pratiques mises en œuvre par OpenDataSoft en matière de protection des données à caractère personnel. Il constitue le socle sur lequel s'appuie l'ensemble des référentiels, politiques internes et codes de conduites adoptés par OpenDataSoft. Chacun de nos collaborateurs, quelle que soit sa position hiérarchique, en est à la fois le promoteur et le gardien.

Ce Manifeste se compose de 7 grands principes fondamentaux autour desquels s'articulent l'ensemble des engagements d'OpenDataSoft en matière de protection des données à caractère personnel.

PRINCIPE N°1

AGIR EN CONFORMITÉ AVEC LES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS

En toutes circonstances, tous les collaborateurs d'OpenDataSoft doivent respecter les réglementations internationales, européennes, nationales, déontologiques et éthiques en matière de protection des données et de mise en conformité des traitements de données.

En ce qui concerne les règles spécifiques issues du Règlement n°2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, l'ensemble des acteurs participant aux traitements opérés par OpenDataSoft doivent en respecter la substance, sous réserve des dispositions impératives des droits applicables et des usages locaux.

PRINCIPE N°2

RESPECTER LES DONNÉES DES UTILISATEURS DE NOS SERVICES

Pour OpenDataSoft, la qualité d'une relation saine avec ses clients repose sur le respect des données qui lui sont confiées. Cela impose de prendre des mesures techniques et organisationnelles fortes afin de tenir les engagements pris, et de ne promettre aucun engagement qu'OpenDataSoft ne serait pas en mesure de tenir.

Chaque fois qu'un utilisateur communique des données à OpenDataSoft, le traitement qui en résulte est guidé par les principes de transparence, de loyauté et de sécurité.

Le développement des services proposés par OpenDataSoft est encadré par une logique dite « *Privacy by Design* ». Dès la conception de nos services et au fil de toutes leurs améliorations, nous garantissons la protection de la vie privée grâce à des analyses techniques et juridiques ciblées et éprouvées.

PRINCIPE N°3

DÉLIVRER DES INDICATIONS CLAIRES ET TRANSPARENTES

La confiance des clients dans les activités et services proposés par OpenDataSoft constitue un de nos objectifs primordiaux.

La confiance des clients s'acquiert et se maintient en particulier grâce à l'établissement d'une parfaite transparence vis-à-vis des opérations de traitements de données effectuées par OpenDataSoft. Nous nous engageons à vous délivrer des informations et indications claires afin de faciliter la compréhension de nos clients et répondons dans les meilleurs délais à toutes sollicitations de leur part.

PRINCIPE N°4

SE COMPORTER AVEC HONNÊTETÉ ET PROMOUVOIR UNE CULTURE DE L'INTÉGRITÉ

L'honnêteté et l'intégrité gouvernent à la fois les relations interprofessionnelles et les pratiques professionnelles quotidiennes. Il est impératif que chacun de nos collaborateurs agisse avec droiture en toute circonstance et contribue à promouvoir notre culture d'entreprise basée sur l'intégrité.

Dans le choix de ses partenaires, OpenDataSoft veille à maintenir une haute exigence de respect de la vie privée.

OpenDataSoft promulgue également ses valeurs auprès de ses clients en les conseillant sur leur conformité en matière de protection des données personnelles.

PRINCIPE N°5

ADOPTER UNE VÉRITABLE GOUVERNANCE DE LA DONNÉE

Les engagements d'OpenDataSoft en matière de protection des données sont promus au plus haut niveau de la direction : notre président (CEO), notre directeur technique (CTO) et notre directeur des opérations (COO) sont parties prenantes du processus de compliance. Ils ont doté OpenDataSoft de dispositifs permettant d'assurer une véritable gouvernance de la donnée.

Le Délégué à la Protection des Données (DPO) veille au respect de la réglementation en matière de données personnelles et conseille OpenDataSoft dans la mise en conformité de ses traitements. Il joue également un rôle proactif dans l'élaboration de nouveaux projets concernant des traitements de données et sensibilise quotidiennement les collaborateurs sur les sujets de Data Privacy.

Le Comité « Ethique et Compliance en Données personnelles » (CECDP) réunit régulièrement les différents collaborateurs chargés de superviser les traitements des données personnelles afin de faire le point sur la conformité d'OpenDataSoft. Ce comité favorise l'intégration de l'éthique et de la compliance dans la vision, la stratégie, le management et les pratiques d'OpenDataSoft.

Le Comité « Data Breach » (CDB) vise à orchestrer les mesures de sécurité en cas de survenance d'une faille informatique afin de pouvoir mettre en oeuvre immédiatement les solutions nécessaires pour limiter les impacts de cette faille sur nos services. Sont réunis les collaborateurs clés d'OpenDataSoft, mais également tous les partenaires participant au fonctionnement de nos services, permettant ainsi de prendre des mesures de sécurité globales et efficaces.

PRINCIPE N°6

APPORTER À NOS SERVICES UN HAUT NIVEAU DE SÉCURITÉ

Fortement sensibilisée aux enjeux cyber-risques, OpenDataSoft a choisi d'adopter une démarche « *Security by Design* » en apportant le niveau de sécurité le plus élevé possible lors de la conception de chacun de ses produits.

Le traitement des risques nécessite une véritable réflexion chez nos équipes qui évaluent la pertinence et la gravité de chaque élément identifié afin de bénéficier d'une gestion des risques perspicace et pragmatique.

Des mesures techniques et organisationnelles sont suivies chez tous les acteurs du traitement, qu'ils soient internes ou externes à OpenDataSoft, afin d'adopter une cohérence forte dans le dispositif de sécurité.

PRINCIPE N°7

AMÉLIORER SANS CESSE NOS PERFORMANCES

En matière de compliance, l'évaluation de la mise en œuvre des dispositifs s'inscrit dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue.

Dans ce cadre, OpenDataSoft a créé un comité « **Ethique et Compliance en Données personnelles** » auquel participent les acteurs clés des traitements. Le rôle de ce comité est de déterminer et contrôler les mesures de conformité en matière de protection des données personnelles.

Chaque année, un audit global de la conformité est effectué afin d'évaluer de manière détaillée le déploiement des mesures entreprises par OpenDataSoft.

OpenDataSoft veille à ce que des mesures individuelles et structurelles soient prises en cas de manquement au dispositif de compliance mis en place. Tous les acteurs doivent être attentifs aux informations et signaux faibles pouvant indiquer un cas de violation des règles en matière de protection des données personnelles.

Manifeste Data Privacy © 2018

Un document réalisé par  **OpenDataSoft**